



Fin de sens unique rue du Pont du Christ



Le retour du double sens dans la rue du Pont du Christ a fait le buzz avant de faire débat et de faire complètement marche arrière. Retour sur cet épisode majeur du conseil communal de mars.

On sentait le vent venir avec comme premier point à l'ordre du jour du conseil de mars, la décision de la majorité de faire marche arrière concernant le sens unique de la rue du Pont du Christ. La cellule communication de la Ville avait même demandé l'embargo pour cette information auprès de la presse. L'information étant publique, la presse écrite locale n'a pas respecté cet embargo. Le mardi du conseil, en séance, il n'y avait donc plus anguille sous roche. Tout ou presque avait déjà été écrit sur ce point. Les débats n'ont donc plus eu la même saveur pour la majorité qui avait perdu la main sur son « coup de com' ». Au terme des débats sur ce point, prétextant le maintien du « tout à la voiture », Les Écolos ont voté contre. Sur les bancs de l'opposition, Bertrand Vosse (Les engagés) a, quant à lui, tenu

à tirer les leçons de ce revirement de la majorité. « Ce point relatif à la circulation dans la rue du Pont du Christ est riche d'enseignements. Certes, cette saga est regrettable à plus d'un titre mais réitérer les erreurs commises serait pire encore. Bref, utilisons cette expérience pour proposer une meilleure politique à l'avenir. Pour le conseiller, cet épisode est regrettable pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce qu'une majorité de riverains, visiteurs et commerçants en ont souffert. Ensuite, parce que ces désagréments s'avèrent aujourd'hui inutiles, compte-tenu du retour à la case départ. Enfin, parce que tout ou presque avait été prédit par notre groupe dans ce même conseil en décembre 2021. Pour rappel, nous avions évoqué le manque de vision pour le centre-ville de Wavre. Que souhaitons-nous y faire ? Comment l'envisager à l'horizon 2030, voire 2040 ? a ajouté Bertrand Vosse en se tournant vers le Collège communal. Le sentiment que cet épisode donne, c'est que vous l'ignorez totalement. Pourtant, avec une vision claire, tout change. C'est justement ce que le Plan Communal de Mobilité doit clarifier. » Et pour Bertrand Vosse, il y a urgence : « Il est urgent de le mettre à jour pour mieux appréhender les enjeux propres à Wavre que sont la mobilité scolaire, le stationnement et les passages à niveau. Sans cela, toute initiative telle que la mise à sens unique de la rue du Pont du Christ s'avère soit inopportune, soit prématurée. Pour le volet aménagement du territoire, c'est le Schéma

de Développement Communal qui doit clarifier notre vision. Celui-ci a été initié en 2018 mais il est encore très loin de livrer ses résultats. » Et de conclure : « Nous sommes heureux d'avoir fait ajouter à ce projet, en décembre 2021, l'évaluation de la mise à sens unique de la rue après douze mois, laquelle a pu mener à cette marche arrière. »

Depuis, le sens interdit a donc sauté. En attendant, la majorité a promis de revenir en juin avec un plan un peu plus abouti pour l'avenir de la mobilité en centre ville. Aura-t-on droit à un PCM actualisé voire à un Schéma de Développement Communal (SDC) avec des objectifs clairs pour l'aménagement du territoire de Wavre ?

